

Arrêté N° 2020/MCP/5

portant renouvellement de la convention et approbation de l'avenant N° 2 à la convention constitutive consolidée du 18 avril 2013 du Groupement d'intérêt public – « Automatismes et Production Industrielle » - Plate-forme technologique de La Roche sur Yon et de la Vendée

Le préfet de la Vendée,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

- Vu la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, notamment son chapitre II ;
- Vu le décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public ;
- Vu le décret n°2013-292 du 5 avril 2013 relatif au régime de droit public applicable aux personnels des groupements d'intérêt public ;
- Vu le décret du 12 juillet 2017 portant nomination de Monsieur Benoît Brocart préfet de la Vendée;
- Vu l'arrêté du 23 mars 2012 pris en application de l'article 3 du décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°2013/MCP/9 du 10 décembre 2013 approuvant la convention constitutive consolidée du groupement d'intérêt public « Plate-forme technologique de la Roche sur Yon (Automatismes et composites) » ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°2015/MCP/10 du 23 novembre 2015 portant approbation de l'avenant n°1 à la convention constitutive consolidée du 18 avril 2013 du groupement d'intérêt public « Plate-forme technologique de la Roche sur Yon (Automatismes et composites) » ;
- Vu le dossier reçu le 27 juillet 2020 en vue du renouvellement de la convention et de l'approbation de l'avenant N°2 à la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Automatismes et composites – Plate-forme technologique de La Roche sur Yon et de la Vendée » ;
- Vu l'avis en date du 1^{er} octobre 2020 du directeur départemental des finances publiques de la Vendée ;

Arrête



PRÉFET DE LA VENDÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Article 1

L'avenant N°2 à la convention constitutive du groupement d'intérêt public «Automatismes et composites – Plate-forme technologique de la Roche sur Yon et de la Vendée », dont des extraits sont annexés au présent arrêté, est approuvé.

La dénomination du Groupement d'intérêt public est modifiée en « Automatisme et Production Industrielle » - Plate-Forme Technologique de La Roche-sur-Yon et de la Vendée.

Le siège est dorénavant situé au Lycée Rosa Parks – 29 boulevard Guitton BP 779 85020 La Roche sur Yon Cedex

Article 2

La liste des membres du groupement est modifiée comme suit (article 1 de l'avenant N°2) :

- quatre anciens membres se retirent du groupement :

- La SEM Vendée Expansion – 33 rue de l'Atlantique CS 80 206 85005 La Roche sur Yon cedex
- La filiale de l'Université de Nantes Capacités SAS – 26 boulevard Vincent Gâche 44200 Nantes
- Le Groupement Plasti Ouest, syndicat professionnel – 2 allée du Bâtiment 35016 Rennes
- Le lycée Pierre Mendès France – 17 boulevard Arago BP 815 85021 La Roche sur Yon

Article 3

La convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public « Automatisme et Production Industrielle » - Plate-Forme Technologique de La Roche-sur-Yon et de la Vendée est renouvelée pour une durée indéterminée.

Article 4

La nouvelle répartition des contributions dues au groupement par ses membres est modifiée conformément à l'article 3 de l'avenant N°2 et au protocole qui y est annexé.

Article 5

Le présent arrêté et son annexe seront publiés au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée. L'avenant N°2 à la convention constitutive sera mis à disposition du public sur le site internet du groupement, ou à défaut sur celui de l'un de ses membres.

Article 6

La secrétaire générale de la préfecture de la Vendée, le recteur d'académie de Nantes et le directeur départemental des finances publiques de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Roche-sur-Yon, le 26/10/2020

Le préfet,


Benoît Brocart



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRETE PREFECTORAL

approuvant l'avenant N°2 à la constitution constitutive consolidée du Groupement d'intérêt public
«Automatismes et Production Industrielle – Plate-forme technologique de La Roche sur Yon et de la
Vendée»

ANNEXE

Extraits de la convention constitutive consolidée

